

PROJET DE STRUCTURE

Service Animation Jeunesse (SAJ) - Mairie de Grandchamp-des-Fontaines

- 2018/2020 -

Préambule : Le Service Animation Jeunesse (SAJ) a vu son fonctionnement évoluer depuis début 2018, passant notamment de 2.3 temps pleins à 1.5 temps plein (1.8 depuis début septembre 2018), tout en ayant les mêmes demandes ; cela paraît donc important pour l'équipe d'animation de réécrire les objectifs pédagogiques, afin notamment de définir les priorités pour les 2 années à venir.

Pour rappel, ci-dessous, les orientations stratégiques données par les élus pour le SAJ :

1. Permettre au jeune de savoir se responsabiliser.
2. Inciter le jeune à apprendre le respect de lui-même, des autres et de son environnement.
3. Faire découvrir au jeune la valeur des choses et des activités proposées.
4. Pratiquer des tarifs attractifs permettant l'accès de tous à la culture et aux loisirs.
5. Informer le jeune de ce que sont les conduites à risques pour la santé.
6. Soutenir et accompagner les jeunes dans leurs projets et leur faire prendre conscience des coûts générés par l'autofinancement.
7. Favoriser le lien intergénérationnel et associatif par l'implication des jeunes dans les événements communaux.
8. Découvrir et développer avec les jeunes des actions et des engagements en termes de développement durable et/ou solidaire.
9. Permettre au jeune l'engagement citoyen par la participation aux décisions communales le concernant.

En tant que Directeur du SAJ, j'ai réparti ces objectifs en 3 groupes :

1. Le jeune, acteur de sa cité.
2. Le jeune, artisan de sa culture et de ses loisirs.
3. Le jeune, conscient de soi, des autres et de son environnement

Pour 2018/2020, l'équipe du SAJ va prioriser des actions sur le groupe n°2 ; bien évidemment son action va se poursuivre vis-à-vis des moyens 1 et 3, mais celle-ci va être minimale. Il n'y aura pas de développement spécifique et on sera sur la continuité des actions suivantes :

Nous avons regroupé les orientations stratégiques 7, 8 et 9 dans le groupe 1 :

- Faire participer les jeunes aux Manifestations locales et Intercommunales (Nature en Fête, Festi'Jeu, Salon du Livre Jeunesse, Grandchamp'Bardement, etc.),
- Faire participer les jeunes aux décisions communales (Skate-Park, Terrain de Dirt, etc.),
- Créer du lien intergénérationnel (Partenariat avec le Comité des Fêtes, Vente de chocolat et de viennoiseries, etc.),
- Développer des actions solidaires (Téléthon, Récolte de bouchons, etc.).

Les orientations 2 et 5 dans le groupe 3 :

- Mise en place d'actions de prévention (Soirée Ciné/Débat, Espace « Prévention » au SAJ, Discussions/Ecoute, etc.),
- Développer les gestes et actions éco-citoyens (Tri des déchets, récupération vaisselle, lumières, etc.)
- Créer du vivre ensemble (jeu d'équipe et de cohésion, accepter l'autre, respect des autres, etc.).

En ce qui concerne le groupe 2, voici en détail son développement vis-à-vis des orientations stratégiques 1,3 et 6 :

- Continuité des différentes animations actuelles, vis-à-vis des moyens (budget, personne, public); proposer des animations variées sur le champ Loisirs/Culture/Sports,
- Actions/animations intercommunales (Animations sportives avec le Conseil Départemental, Bivouacs, Soirée Disco, Formations, Olympiades, Réunions, etc.)
 - o Lancement du Projet Culturel Intercommunal (Doc. A venir).
- Développer la dynamique de projet (Organisation des séjours, Autofinancements, etc.),
- Mise en place de tarifs accessibles (Discussion avec les élus, proposition à la Commission Enfance, groupements de commande/tickets prépayés, etc.).

Évaluation :

- Les échanges et bilans réguliers entre les deux permanents,
- Le bilan avec l'équipe d'animation après chaque période de vacances,
- Les points réguliers avec la responsable du Pôle service à la population, l'adjointe à l'enfance/jeunesse et l'élu délégué à la jeunesse,
- La Commission Enfance (composée d'élus et du Directeur), qui permet de présenter les différents projets proposés.

Les Bilans Vacances et le Rapport d'activité de l'année scolaire sont transmis à toutes ces différentes personnes nommées ci-dessus.

Fait le 20 septembre 2018
Frédéric DOUCET
Directeur du Service Animation Jeunesse
1, bis rue de Jarlan
44 119 Grandchamp-des-Fontaines